

PROJET

PEDAGOGIQUE

Formation en Soins Infirmiers
et Formation continue

I.F.S.I. « C. CLAUDEL »

*Centre Hospitalier Victor DUPOUY
69, rue du Lt Cl Prudhon*

 01.34.23.27.01  01 34 23 27 02

95107 ARGENTEUIL
bs.ifsi.secretariat@ch-argenteuil.fr

2021-2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
1 INGÉNIERIE DE FORMATION	2
1.1 Contexte législatif et réglementaire	2
1.2 Statut, entité juridique et raison sociale de l'institut	2
1.3 Contexte local de l'institut	2
1.3.1 Organigramme	3
1.3.2 Universités partenaires	3
1.3.3 Moyens.....	4
1.3.4 Règlement intérieur	5
1.3.5 Formations contributives aux formations diplômantes	5
1.4 Population accueillie.....	5
2 POLITIQUE DE FORMATION	5
2.1.1 Principes philosophique, éthique et pédagogique.....	6
2.1.2 Notre mission et notre conception pédagogique	6
2.1.3 Développement des compétences.....	7
2.1.4 Analyse réflexive des pratiques.....	8
3 DISPOSITIF DE FORMATION	9
3.1 Choix pédagogiques.....	9
3.2 Choix stratégiques	10
3.3 Choix de programmation.....	11
3.4 Choix des stages	11
4 DES PROJETS SPÉCIFIQUES	13
4.1 Développement de l'innovation pédagogique.....	13
4.1.1 Simulation	13
4.1.2 Formation aux gestes et soins d'urgence	14
4.2 Projet arithmétique	14
4.3 Posture professionnelle	14
4.4 Sciences infirmières	15
4.5 Service Sanitaire	15
4.6 Projet de formation au virage ambulatoire.....	15
5 DISPOSITIF D'ÉVALUATION	16
5.1 Évaluation de l'acquisition des compétences visées	16
5.1.1 Modalités d'évaluation.....	16
5.1.2 Dispositifs de régulation.....	16
5.2 Dispositif d'évaluation post formation.....	17
6 DÉMARCHE QUALITÉ DE LA FORMATION	17
7 INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE.....	17
8 PRESTATIONS OFFERTES À LA VIE ETUDIANTE	17

INTRODUCTION

L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS a pour mission de former des infirmier(e)s capables d'assumer la responsabilité des soins infirmiers :

- en réponse aux besoins et demandes de la population,
- en milieu hospitalier, extra hospitalier et en secteur libéral,
- en tenant compte de la politique nationale de santé et des politiques institutionnelles.

Il travaille en partenariat avec l'Université de Paris Cité. L'université est coordinatrice de certaines unités d'enseignement et garante de la qualité de cet enseignement validant un grade licence.

Dès la rentrée 2020, la fusion des universités Paris 7 Diderot et Paris 5 Descartes aboutira à un partenariat avec l'« *Université de Paris* ». Les travaux de mise en commun des enseignements pour chacune des Unités d'Enseignement universitaires ont débuté en novembre 2019 permettant la mise en œuvre de l'ingénierie pédagogique dès septembre 2020.

Le projet pédagogique basé sur le référentiel a pour objectif de préciser à l'étudiant les choix pédagogiques de l'équipe.

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) Camille Claudel d'Argenteuil s'engage à accompagner les étudiants infirmiers de manière individualisée dans leur parcours de formation et de professionnalisation.

Basée sur l'alternance, l'étudiant en soins infirmiers (ESI) est acteur de sa formation.

Revu chaque année par l'équipe pédagogique, sous la responsabilité de la Directrice de l'IFSI, il s'applique aussi aux formations continues dispensées dans le cadre de l'IFSI. Il est conçu pour favoriser l'émergence d'un professionnel de santé, acteur de l'évolution de sa profession : il fait l'objet d'un contrat entre formateurs et formés ; il est soumis pour avis à l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut.

Les intérêts du projet

Pour l'étudiant :

- il précise la finalité de la formation ;
- il facilite la compréhension des choix pédagogiques, des modalités d'apprentissage et d'évaluation ;
- il développe son autonomie et son sens des responsabilités pour organiser son travail et le gérer.

Pour les formateurs :

- il facilite la cohérence des pratiques pédagogiques ;
- il est un support de communication avec les différents acteurs de la formation.

Ce projet aborde les valeurs partagées et véhiculées par l'équipe pédagogique et les conceptions du formé, du formateur, de l'apprentissage et de l'évaluation.

1 INGÉNIERIE DE FORMATION

1.1 Contexte législatif et réglementaire

En référence à l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État infirmier, la durée de la formation est de 3 années, soit 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4 200 heures. La répartition des enseignements est la suivante :

1°) **Formation théorique de 2 100 heures** : sous la forme de cours magistraux (750 heures), travaux dirigés (1 050 heures) et travail personnel guidé (300 heures) ;

2°) **Formation clinique de 2 100 heures** :

Le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures environ, soit 300 heures par an. L'ensemble, soit 5 100 heures, constitue la charge de travail de l'étudiant.

Fondée sur le développement des compétences, la formation en soins infirmiers permet à l'étudiant d'obtenir à la fois un Diplôme d'État et un grade de licence à l'issue de ces 3 années.

Le recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'État d'infirmier est remis et expliqué en début de 1^{ère} année à chaque étudiant. Les modifications qui peuvent apparaître en cours de formation sont transmises au fur et à mesure de leur parution au journal officiel.

1.2 Statut, entité juridique et raison sociale de l'institut

La présentation du centre hospitalier Victor DUPOUY et de l'IFSI est intégrée au livret d'accueil remis en début d'année à chaque étudiant. (Cf. document joint).

1.3 Contexte local de l'institut

La population du bassin de vie où se situe le Centre hospitalier d'Argenteuil est en forte croissance depuis 2010. Sur le territoire, on observe une tendance à l'accroissement des inégalités sociales où la pauvreté augmente dans des zones déjà peu favorisées. Le projet régional de santé a défini comme prioritaire la prise en charge des handicaps, la santé des adolescents, les conduites à risque, le VIH, la santé mentale et la précarité.

Tout en formant des futurs professionnels pouvant exercer dans différents secteurs d'activités, l'IFSI s'appuie sur le projet d'établissement de l'hôpital de rattachement et sur les orientations définies dans le projet régional de santé pour l'Ile-de-France.

En effet, les futurs infirmiers sont notamment formés à la prise en charge des personnes âgées, atteintes de pathologies chroniques, handicapées, en situation de précarité, que ce soit en hospitalisation traditionnelle, en ambulatoire ou en extra-hospitalier. Et, au-delà de la formation des étudiants infirmiers, cet axe a été concrétisé au sein de l'IFSI par la mise en place d'une formation sur les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés en collaboration avec le pôle de gériatrie et le réseau gérontologique du Val d'Oise.

Pour favoriser l'ancrage de l'institut au sein du centre hospitalier, un partenariat spécifique s'est construit avec la direction des soins pour travailler sur la gestion des risques en faisant participer les étudiants à l'évaluation des pratiques professionnelles.

1.3.1 Liens IFSI / GHT

Le Groupement hospitalier de territoire GHT Sud Val d'Oise -Nord Hauts-de-Seine, dont fait partie le Centre hospitalier d'Argenteuil (Il est l'établissement support.) regroupe 4 instituts de formation, sur les 5 établissements de santé qui composent ce GHT. , 4 instituts de formation (en soins infirmiers et d'aide-soignants). En termes de capacité¹ d'accueil, cela représente un vivier de 309 étudiants en soins infirmiers par année de formation (un total potentiel de plus de 900 étudiants) et 137 élèves aide-soignants. Si cela multiplie les besoins en places de stage pour les apprenants, cela multiplie également l'offre de places dans des secteurs diversifiés. Le Centre hospitalier d'Argenteuil offrant un grand nombre de places de stage, accueille de nombreux élèves et étudiants en santé provenant d'instituts de formation extérieurs.

Le projet pédagogique de territoire, rédigé en 2017, porte notamment sur la problématique des stages.

Dès la rentrée de septembre 2020, l'IFSI Camille Claudel, verra sa capacité d'accueil passer à 94 étudiants, en raison de la fermeture progressive de l'institut de Moisselles. L'Institut Camille Claudel s'inscrit durablement dans la politique de formation sanitaire du territoire.

1.3.2 Organigramme

L'organigramme est intégré au livret d'accueil. (Cf. document joint)

1.3.3 Universités partenaires

Nous travaillons avec 15 autres IFSI [4 de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), 10 de la Fédération Hospitalière de France (FHF) et 1 de l'Éducation nationale en partenariat avec l'Université de Paris. L'université est coordinatrice des unités d'enseignement (UE) des sciences humaines et droit, sciences biologiques et médicales (domaines 1 et 2), et garante de la qualité de cet enseignement validant le grade licence.

1.3.4 Liens avec les autres formations sanitaires sur le même territoire

Outre les liens étroits avec les instituts de formation du GHT, l'IFSI-IFAS Camille Claudel travaille en collaboration avec les instituts de formation du bassin de vie, notamment les formations d'aide-soignants et d'auxiliaire de puériculture rattachés à l'Éducation nationale (lycées d'enseignement professionnels). Ces liens étroits permettent à ces lycées de bénéficier de stages au sein de l'établissement et, en parallèle, ils accueillent les étudiants en soins infirmiers pour leur stage « service sanitaire ». Une mise à disposition des salles de travaux pratiques au sein de ces établissements scolaires a été proposée si besoin.

Par ailleurs, l'IFSI accueille chaque année des lycéens de terminale au cours d'une journée d'accueil. L'objectif principal est de les aider à déterminer un éventuel choix professionnel sur le métier de soignant.

Ces lycéens, participent aux activités pédagogiques proposées aux étudiants infirmiers en 2^{ème} année pour développer une vision réaliste de la formation en IFSI.

- Gestion des risques : Cours Magistral en groupe-classe dans le cadre de l'UE 4.5.S4

1 Capacité autorisée par le Conseil Régional d'Ile de France par année de formation

- L'infirmière et la transfusion sanguine : cours Magistral en ½ promotion dans le cadre de l'UE 4.4.S4
- Montage d'une action pédagogique : travaux Dirigés dans le cadre de l'UE 3.5.S4 en participant au travail de groupe avec les étudiants
- Situations éthiques vécues en stage : travaux dirigés en ¼ de groupe dans le cadre de l'UE 1.3.S4 en observant les échanges entre formateurs et étudiants lors d'une stabilisation après un TPG.

L'objectif est de leur permettre de développer un questionnement sur la formation et leur motivation pour cette profession. Les retours sont toujours très satisfaisants et un certain nombre de ces lycéens choisissent cette profession.

1.3.5 Moyens

▪ Ressources humaines

Les formateurs, cadres de santé ont une expérience diversifiée en milieu hospitalier et extrahospitalier, dans le secteur de la petite enfance, en psychiatrie. La moitié de l'équipe de formateurs est issue du centre hospitalier de rattachement, ce qui favorise les échanges avec l'institution. Certains ont développé une expertise en pédagogie par leur ancienneté et leurs formations.

Le secrétariat assure l'accueil et le suivi administratif de l'IFSI.

Un nombre important d'anciens ESI recrutés dans les services du Centre Hospitalier d'Argenteuil (CHA), disponibles pour collaborer à la formation des étudiants en stage ou en cours. Ils apportent leur expertise et leur connaissance du fonctionnement de l'établissement pour contribuer à former leurs futurs pairs.

▪ Ressources pédagogiques et logistiques

Les locaux de l'IFSI ont été rénovés en 2004. L'amphithéâtre a été modernisé en 2012 et équipé d'un système de visioconférence.

Une salle multimédia équipée de postes informatiques est à la disposition des étudiants.

Un réseau WIFI a été mis en place en 2013.

Un matériel adapté permet d'assurer l'enseignement de l'AFGSU (Attestation de Formation aux soins d'urgence) dans les conditions requises par le CESU 95 (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence).

Un partenariat avec le centre de documentation de l'hôpital permet de répondre aux besoins des formateurs et des étudiants.

Dans le cadre de l'augmentation de la capacité d'accueil, la construction de bâtiments modulaires à proximité immédiate de l'IFSI, prévue pour l'automne 2020, permettra d'accueillir concomitamment les trois promotions infirmières et la promotion aide-soignante.

Deux salles équipées de lits, mannequins et de matériels d'enseignements cliniques permettent les enseignements pratiques.

Un projet de laboratoire de simulation est mis en œuvre. Il arrivera à son terme à la rentrée 2020.

▪ Ressources financières

L'IFSI reçoit une subvention de la région lui permettant de fonctionner avec du personnel administratif et logistique et un effectif de formateurs suffisant (un formateur encadre 20 étudiants).

Chaque année, l'IFSI effectue une campagne d'information pour percevoir la taxe d'apprentissage. Les ressources liées à cette taxe permettent d'investir dans du matériel pédagogique, informatique et de la documentation.

1.3.6 Règlement intérieur

Le règlement est inséré dans le livret d'accueil (Cf. document joint)

1.3.7 Formations contributives aux formations diplômantes

Depuis 2012, l'IFSI développe un programme de formation continue concernant :

- le tutorat;
- les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

En étroite collaboration avec le service de formation continue du CHA, l'IFSI s'inscrit dans la démarche de développement professionnel continu (DPC) pour les personnels paramédicaux.

1.4 Population accueillie

Le quota est de 94 étudiants par promotion.

Les tableaux présentant le profil des étudiants sont disponibles dans le rapport d'activités.

Une majorité est originaire du bassin de vie du Val d'Oise. Environ 15% sont de sexe masculin.

La majorité est issue du baccalauréat. 10% environ sont en promotion professionnelle venant de milieux professionnels différents. Ainsi le niveau d'études est hétérogène et les âges différents (mixité générationnelle).

De plus en plus d'étudiants sont en difficulté socio-économique et effectuent des demandes financières. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'IFSI souhaite proposer des contrats d'apprentissage.

2 POLITIQUE DE FORMATION

Le système de santé est en perpétuelle évolution, devant s'adapter au vieillissement de la population par exemple, mais également à la maîtrise des dépenses et à la régulation de l'offre. Les obligations de performance, d'efficience, de qualité et de sécurité dans les soins sont également à prendre en compte. L'étudiant, au cours de sa vie professionnelle, pourra exercer dans différents secteurs : hospitalier ou extra hospitalier, libéral, privé, ambulatoire... De ce fait, la formation va lui permettre d'acquérir certaines compétences, qu'il devra développer au cours de sa carrière pour assurer aux personnes soignées une prise en charge de qualité. Son niveau d'apprentissage devra lui permettre de s'inscrire dans un développement professionnel continu.

Au cours des 3 années de formation, l'étudiant doit développer des compétences professionnelles pour prendre en charge un groupe de personnes de manière autonome.

Notre mission consiste à former des étudiants qui réfléchissent et agissent en toute conscience et responsabilité pour délivrer un soin de qualité.

2.1.1 Principes philosophique, éthique et pédagogique

Les métiers de formateur et d'infirmier reposent sur la conception du travail sur autrui tel que défini par le sociologue François DUBET dans son ouvrage « Le déclin de l'Institution »². Le travail sur autrui consiste à former, éduquer et soigner. Il est de nature éthique et se situe parfois entre l'activité de service évaluée sur des critères de performance, et la relation sur des critères de reconnaissance.

Nos valeurs reposent sur une philosophie humaniste qui prend en compte la personne, son fonctionnement affectif et psychique. L'accompagnement des étudiants tient compte de cette approche humaniste, l'équipe postulant que la « transmission subjective du geste partagé³ », tel que conceptualisé par Claudine BLANCHARD-LAVILLE doit permettre aux étudiants, futurs professionnels, d'agir avec humanité et bienveillance dans leur prise en soins des patients et dans la formation de leurs futurs pairs.

2.1.2 Notre mission et notre conception pédagogique

Les formateurs ou les professionnels des secteurs de soins assurant l'encadrement des futurs soignants se forment pour accompagner les étudiants dans le développement de leurs compétences. Cet accompagnement spécifique se fait en tenant compte de la dynamique universitaire. Il a pour objet principal de permettre un exercice professionnel de qualité, combinant connaissances théoriques, cliniques et pratiques dès la fin du cursus de formation.

Ainsi, la formation doit conduire les étudiants vers la professionnalisation et l'autonomie. Cela signifie pour l'équipe pédagogique de les former à la culture réflexive. Tout au long de leur vie professionnelle, ces futurs infirmiers devront actualiser leurs savoirs et leurs pratiques professionnelles pour délivrer un soin de qualité en coopération avec les autres professionnels de santé.

Chargés d'une formation professionnelle, nous attachons une importance fondamentale au binôme métier/formation, instrument d'une évolution personnelle et professionnelle et d'une intégration dans la vie active, ce qui se traduit par le développement d'un partenariat entre l'institut de formation et les services de soins.

Le respect de la personne en formation est fondamental. Le respect des personnes soignées, des collègues de travail, des formateurs, des soignants et de l'environnement concourt à une formation de qualité. L'individualisation de la formation concrétise cette valeur ; en effet, l'équipe pédagogique prend en compte le projet individuel et professionnel de l'étudiant dans le respect de la réglementation.

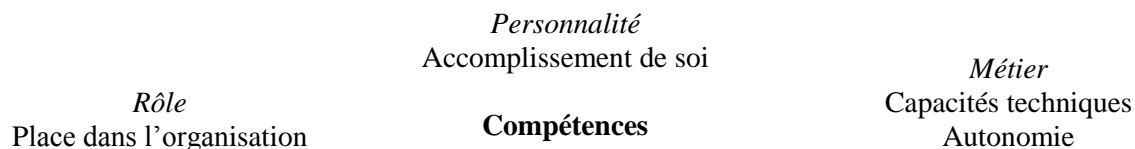
La rigueur tant personnelle que professionnelle est importante sur le plan de la fiabilité, condition indispensable à la qualité de la prise en charge du patient, à la réussite et à la reconnaissance professionnelle. Ces valeurs concourent à développer chez le futur professionnel, une éthique professionnelle.

² DUBET François, Le déclin de l'institution, Paris, Editions du Seuil, 2002, page 318

³ BLANCHARD-LAVILLE Claudine, Effets d'un cadre clinique groupal sur le travail de penser des participants, Approche clinique, in M. Cifali, F. Giust-Desprairies (Éds), Formation clinique et travail de la pensée, Bruxelles : De Boeck, (2008), pp. 87-105.

2.1.3 Développement des compétences

François DUBET définit la compétence comme la capacité à construire son travail. Elle est au centre de trois dimensions⁴ :



Le rôle doit protéger le métier mais aussi permettre la reconnaissance de la personnalité. Dans la perception du métier, le terme « capacités techniques » représente « les ficelles du métier ». Pour Guy Le BOTERF⁵, être compétent, c'est gérer des situations complexes et instables. *« Lorsque la prescription porte sur les modalités de réalisation des activités professionnelles, sur la façon d'agir ou de travailler, elle se limitera à fixer des critères d'orientation ou d'exigences professionnelles... L'opérateur sera considéré non seulement comme un acteur, mais aussi comme un auteur. »*

En d'autres termes, *« la définition de compétences peut varier selon les organisations et les situations de travail. Elle va de la compétence à exécuter jusqu'à la compétence à interagir. Être compétent, c'est savoir-faire, savoir agir et réagir. Il faut donc ne plus seulement exécuter le prescrit mais aller au-delà. »*

Selon Philippe ZARIFIAN⁶, la compétence est définie sous deux aspects :

« La prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté.

Une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforment, avec d'autant plus de force que la diversité des situations augmente. »

Il précise également que *« la compétence est la faculté à mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines de coresponsabilité ».*

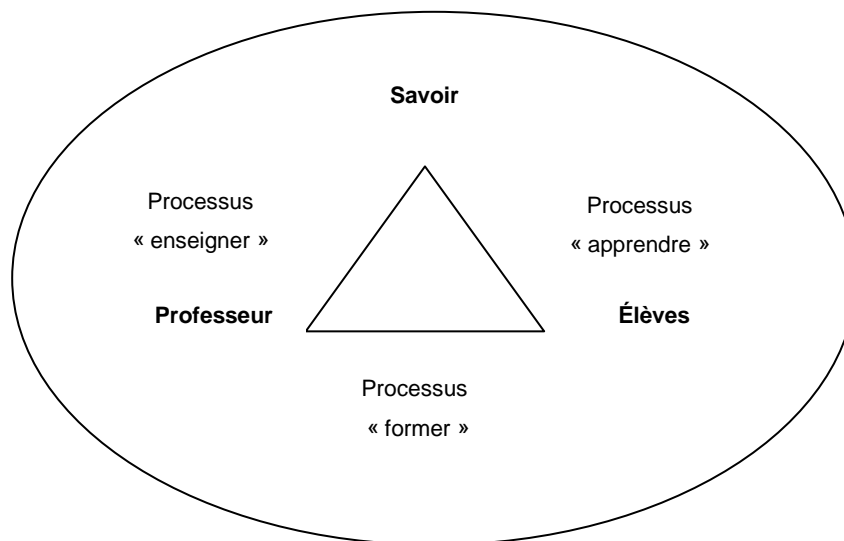
La compétence fait appel au savoir cognitif, c'est-à-dire à la capacité de mémoriser, de comprendre, d'intégrer et de mobiliser des connaissances. La diversification des situations permet une dialectique entre connaissances et compétences. Le développement des compétences est donc une démarche qui engage et responsabilise non seulement l'individu, mais également l'environnement de travail dans la mesure où il permet de modifier des actions existantes. C'est un concept qui rend compte d'une double dimension individuelle et collective.

4 Op.cit

5 LE BOTERF Guy , Construire les compétences, Paris, Editions d'organisation, coll. « Livres et outils », 2006, page 56

6 ZARIFIAN Philippe, Objectif compétence, Paris, Editions Liaisons, 2004, pages 65 - 69

Les différents processus de l'apprentissage sont ainsi schématisés :



Le triangle pédagogique⁷, tel que conceptualisé par Jean HOUSSAYE, structure les relations entre les trois éléments de base du système pédagogique :

- l'élève, qu'il soit " apprenant ", " stagiaire " ou " formé ",
- le professeur, qu'il soit lui-même " enseignant " ou " formateur ",
- le savoir, c'est à dire l'objet de la formation, son contenu ou encore ce qui va être appris par le formé.
- Le processus *former* met principalement en exergue la relation *professeur-élève*, ou dans le cadre de la formation des professionnels de santé, la relation « formateur-formé ». La posture du formateur est alors celle de guide, d'accompagnateur, permettant à l'apprenant de « mieux se connaître en tant qu'individu et en tant que groupe »⁸ Le référentiel est articulé autour de l'acquisition de compétences afin de préparer les étudiants à répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri-professionnalité.

L'alternance intégrative est l'une des méthodes pédagogiques favorisant le développement des compétences choisie par l'équipe pédagogique. L'étudiant construit son portefeuille de connaissances et de compétences tout au long de sa formation et prépare ainsi son projet professionnel.

2.1.4 Analyse réflexive des pratiques

François DUBET et Jean HOUSSAYE expliquent en quoi le rôle du formateur est important pour aider les étudiants à établir des liens entre la théorie et la pratique. Ceci peut être réalisé par la pratique réflexive que nous allons définir.

Les étudiants ne font pas spontanément le lien entre les connaissances théoriques et la pratique professionnelle. Ces réponses mettent en question la qualité de cette formation. En formation professionnelle, l'objectif est de permettre aux participants de renforcer ou

⁷ Houssaye, Jean. Le triangle pédagogique. Théorie et pratiques de l'éducation scolaire, Peter Lang, Berne, 2000 (3e Éd. , 1re Éd. 1988), p. 41.

⁸ Ibid., p. 45

d'acquérir des connaissances qu'ils pourront mettre en pratique et qui leur permettront ainsi de développer des compétences.

Or le référentiel « 2009 » fait appel aux pratiques réflexives définies à partir des théories de Chris ARGYRIS et Donald A. SCHON sur l'apprentissage organisationnel⁹. En se basant sur l'acquisition des compétences, il modifie les modalités de la professionnalisation. Il ne s'agit plus de partir des connaissances théoriques et d'acquérir ensuite les capacités techniques du soin, mais d'apprendre à opérer des transferts entre les apprentissages théoriques et pratiques, les combiner avec ses propres ressources afin d'être en mesure de répondre efficacement à une situation donnée, soit déjà connue, soit nouvelle. Dans ce dernier cas, il ne s'agit plus de mettre en œuvre des actions maîtrisées, voire routinières, mais d'adapter ses modes opératoires pour faire coïncider résultats attendus et résultats observés. Les nouvelles actions mises en œuvre pour cette résolution permettent l'apprentissage organisationnel. Ce travail est cognition est possible grâce à la posture réflexive permettant l'analyse de sa pratique.

Le développement de la compétence peut être favorisé par l'apprentissage de la transférabilité. Pour Le Boterf, l'attitude réflexive est nécessaire pour analyser la boucle d'apprentissage expérientielle¹⁰ selon les quatre moments suivants : « l'expérience vécue, l'explicitation, la conceptualisation ou modélisation et le transfert ou la transposition à de nouvelles situations. »

Philippe ZARIFIAN renforce cette notion de réflexivité et de transférabilité d'un emploi à l'autre autour de la notion d'évènement¹¹.

Face à un évènement, l'individu développe une attitude vigilante d'anticipation pour résoudre les problèmes qu'il révèle ou engendre. Pendant l'évènement, il intervient de manière active et pertinente puis il adopte une attitude réflexive. L'évènement signifie alors que la compétence professionnelle ne peut plus être enfermée dans des prédéfinitions de tâches à effectuer dans un poste de travail. La compétence doit être « auto mobilisée » face à un évènement concret et être reconsidérée à posteriori. L'évènement suppose l'intense mobilisation d'un réseau d'acteurs, c'est-à-dire le développement de la communication pour améliorer la performance des organisations. Être capable de réagir à une situation connue en fonction d'une solution préexistante ne suffit plus. Ce qui importe, c'est de faire face à l'imprévu, d'élaborer des solutions pour des situations imprévisibles.

3 DISPOSITIF DE FORMATION

3.1 Choix pédagogiques

Le formateur est un acteur incontournable de par son expérience professionnelle de soignant, sa connaissance du métier et du contexte hospitalier ou extra hospitalier associés à ses compétences pédagogiques. L'une de ses missions est centrée sur le suivi de la progression des étudiants pour les guider dans leur parcours professionnel. Comme cela a été précisé dans notre conception, la formation est centrée sur les apprenants.

Nos apprentissages s'inscrivent dans les courants de la psychologie cognitive et du constructivisme. Si l'interaction avec les objets est bien source d'apprentissage, les interactions avec les autres jouent aussi un rôle.

9 Argyris, Chris, et Donald A. Schön. Apprentissage organisationnel. Théorie, méthode, pratique. De Boeck Supérieur, 2001.

10 LE BOTERF Guy , Construire les compétences, Paris, Editions d'organisation, coll. « Livres et outils », 2006, p. 119.

11 Zarifian, Philippe, Le modèle de la compétence, éditions Liaisons, avril 2001

L'apprentissage par problèmes (Analyse de Pratique ou AP), issu de ces théories, met en jeu les processus individuels et collectifs de recherche, d'exploration, de communication ainsi que de réflexion sur le processus lui-même. L'AP se fonde sur le raisonnement analogique qui consiste à utiliser un problème familier pour résoudre un nouveau problème de même type. C'est sur cette base que l'étudiant s'adapte à une situation nouvelle et résout le problème qui se présente à lui, effectuant ainsi un travail d'appropriation. (Cf. Annexe I)

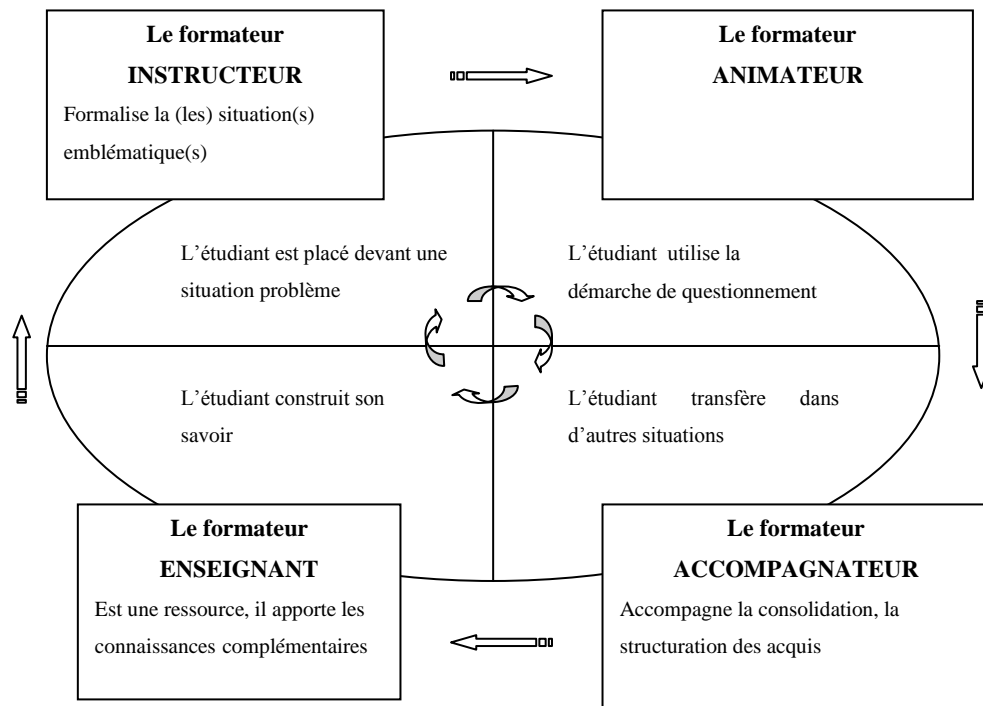


Schéma de la stratégie pédagogique par la démarche réflexive (*Schéma inspiré des réflexions menées lors de la formation : “apprentissage par les compétences, méthodes et concepts”, organisme Formation, novembre 2009, IFSI C. Claudel*).

Pour assurer le suivi pédagogique d'une promotion et assurer la cohérence de l'enseignement, une équipe de formateurs est responsable par année. (Cf. livret d'accueil).

Pour répondre à l'approche par compétence définie dans le référentiel, chaque formateur est garant de l'enseignement théorique nécessaire à l'acquisition de chacune de ces compétences. Ainsi, il est responsable de plusieurs unités d'enseignement sur les trois années de la formation. (Cf. Annexe II)

Par ailleurs, la place plus importante accordée aux travaux dirigés demande au formateur une posture évolutive. Le travail à partir d'analyse de situations problèmes permettant aux étudiants d'exercer leur capacité de recherche, de raisonnement et de transférabilité à d'autres situations, nécessite de la part du formateur un nouveau positionnement face à la relation formateur/formé.

3.2 Choix stratégiques

Pour garantir une qualité de formation, l'ensemble des stages est proposé aux étudiants. Ces derniers effectuent la moitié des stages sur le centre hospitalier afin de développer chez eux

un sentiment d'appartenance et de les attirer vers cet établissement ou vers ceux du territoire de santé.

Pour favoriser l'ancrage dans la vie professionnelle, un partenariat a été développé avec la direction des soins pour l'organisation des stages, mais aussi pour le suivi des étudiants dans les services.

L'IFSI a mis en place une formation pour les tuteurs du Centre Hospitalier d'Argenteuil (CHA). Cette formation est également proposée aux autres établissements d'accueil pour favoriser l'encadrement des étudiants en stage.

La création d'une Unité de Formation par Apprentissage permettra de développer des relations avec des tuteurs professionnels (contrat d'apprentissage).

3.3 Choix de programmation

Dans une formation en alternance, les choix programmatiques répondent à la fois à une logique pédagogique et à une logique organisationnelle. Ils intègrent la présence d'une promotion d'aides-soignants. En effet, pour favoriser la qualité de l'apprentissage, il est souhaitable de ne pas mettre en stage plus de deux promotions. Nous essayons d'alterner les stages des promotions de 2^{ème} et 3^{ème} année pour qu'ils bénéficient au maximum de services en court séjour. De même à l'IFSI, compte tenu de la taille des locaux, trois promotions au maximum peuvent être présentes en même temps. Mais la volonté d'aider l'étudiant à intégrer les apprentissages théoriques et pratiques prime. (Cf. Annexe III)

3.4 Choix des stages

La formation clinique se définit comme : *«Le volet de la formation infirmière par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer des soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises»*¹². Le stage est le lieu d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et un lieu d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations. Le stage participe à l'identification et l'émergence des valeurs professionnelles. Il est l'étape incontournable de la construction et de l'évaluation des compétences pour l'étudiant qui agit avec les professionnels.

Chaque étudiant a un parcours de stage qui permet la progression dans ses apprentissages :

- au 1er semestre, le stage est centré essentiellement sur la découverte du milieu professionnel,
- du 2ème au 6ème semestre, les stages permettent à l'étudiant d'appréhender l'ensemble des activités de infirmières, de mesurer ses acquis dans chacune des compétences, de confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celles des professionnels.

Ce parcours tient compte des impératifs du référentiel, essaie de s'adapter aux ressources des stages. Ainsi, chaque étudiant aura à réaliser⁵ :

12 directives européennes sur la reconnaissance des qualifications-JOUE du 30/09/2005.

- dans le cadre du MCO, au moins un stage en chirurgie, médecine, réanimation ou urgence.
- une période de nuit d'au moins 5 semaines sur les stages de 10 semaines.

Seul le choix de l'un des derniers stages est laissé à l'initiative de l'étudiant en fonction de son projet professionnel et en accord avec l'équipe pédagogique. (Cf. Annexe IV)

Le formateur référent du suivi pédagogique organise le cursus de stage de l'étudiant afin que son apprentissage soit cohérent et ses expériences variées. Ce parcours peut être réajusté en fonction des situations d'apprentissage favorisantes ou des besoins de l'ESI.

La présence d'objectifs élaborés pour chaque période tient compte des apprentissages, du niveau d'acquis et du cursus de formation.

La recherche des terrains de stage s'effectue par la coordinatrice pédagogique, dégageant les étudiants d'une démarche parfois difficile. La connaissance des terrains est essentielle pour un choix pertinent, adapté aux besoins des étudiants. En effet, il a été décidé que les formateurs soient référents dans un secteur pour développer leurs connaissances des services, le partenariat avec les professionnels et assurer également le suivi des étudiants en stage. (Cf. Annexe V)

Tous les lieux de stage ne sont pas identiques et n'offrent pas les mêmes ressources. Il s'agit pour l'IFSI et les terrains de stage de trouver une organisation optimale pour la mise en place de cette alternance. En privilégiant le concept d'alternance intégrative, l'IFSI et les milieux professionnels sont amenés à développer une collaboration étroite dans la perspective d'une cohésion dans le parcours des futurs professionnels.

La coordinatrice pédagogique recherche l'ensemble des stages nécessaires aux 3 promotions. L'attribution des stages est réalisée par les formateurs référents de l'année. Les étudiants peuvent rechercher des stages à partir du semestre 6 en fonction de leur projet professionnel. Tout en répondant à la réglementation, les étudiants bénéficient d'un parcours de stage individualisés.

Les établissements partenaires élaborent leur charte d'encadrement qui est présentée aux étudiants avant leur stage.

Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement de qualité (Cf. livret d'accueil). Au sein du Centre hospitalier d'Argenteuil, un certain nombre de services sont positionnés en tant que terrains de stage apprenants, augmentant ainsi les possibilités d'accueil, notamment en unités de courte durée.

Pour chaque terrain de stage, un formateur référent est désigné. Ce formateur établit une relation partenariale avec l'équipe de ce terrain, notamment par la visite systématique de l'étudiant durant sa période de formation clinique. Au sein de l'équipe, trois formateurs sont spécifiquement référents des stages de nuit. Ainsi, les étudiants sont systématiquement rencontrés, y compris la nuit.

4 Des projets spécifiques

L'ensemble des projets cités ci-dessous est élaboré en référence à la Stratégie nationale de santé. Ces projets s'inscrivent dans une politique de développement de l'interprofessionnalité. Ils sont consultables sur le site intranet de l'institut.

4.1 Développement de l'innovation pédagogique

Dans le cadre du projet de formation développé au sein du Département Universitaire des Sciences Infirmières (DUSI), les objectifs suivants ont été définis :

- diffuser des enseignements sur le territoire couvert par les IFSI,
- créer plus de lien entre les étudiants, les formateurs et les enseignants hospitalo-universitaires,
- prendre en compte les besoins sociaux des étudiants,
- Mutualiser la formation et les bonnes pratiques avec le recours aux techniques de simulation,
- développer le sentiment d'appartenance des étudiants infirmiers à une communauté soignante universitaire,
- participer au développement des sciences infirmières.

L'équipe pédagogique de l'IFSI a intégré ces objectifs dans la formation des étudiants.

4.1.1 Simulation

La simulation est un outil pédagogique majeur dans la formation des étudiants médicaux et paramédicaux pour améliorer les conditions d'apprentissage et garantir une qualité de prise en soin des patients dans un cadre pluriprofessionnel et interdisciplinaire. L'IFSI, très impliqué dans ce projet, travaille sur la mise en œuvre du développement de la simulation sur les trois années du cursus scolaire.

Depuis 2013, l'axe « simulation » a été développé au sein du Département Universitaire en Sciences Infirmières (DUSI) de Paris Diderot en collaboration avec les universitaires.

En coordination avec l'université et les 9 IFSI partenaires, le projet « La simulation en santé : renforcer la pluridisciplinarité et le partenariat entre les instituts de formation en soins infirmiers et l'université » a été retenu par l'ARS en 2014 et a permis l'achat de matériel de simulation mis à disposition des IFSI sur demande de ces derniers.

Les IFSI partenaires ont accès à la plateforme eLumens Diderot, située sur le site Pajol. Des séances de simulation réunissant des étudiants en médecine et des étudiants en soins infirmiers, autour de techniques de soins spécifiques, telles que la ponction lombaire, ont été mises en place.

En 2015, un projet commun intégrant également l'université de Paris 13 a été proposé mettant l'accent sur le développement de « jeux sérieux » centrés sur la gestion des risques en formation initiale et continue. Les scénarii des jeux sérieux sur les thérapeutiques et la transfusion sanguine ont été élaborés et un marché est en cours pour les éditer.

La formation des formateurs était une priorité dans l'ensemble de ces projets afin d'assurer un encadrement efficace pour les étudiants. L'anticipation de ces formations a permis aux formateurs de se professionnaliser au sein de leur institut. Ils ont développé leurs compétences lors des ateliers de simulation déjà organisés en particulier sur l'élaboration des scénarii et le

« débriefing ». Certains ont également pu diffuser ces outils de formation à leurs collègues. Ils encadrent les étudiants en coordination avec les médecins depuis l'ouverture de la plateforme.

L'installation d'un laboratoire de simulation in situ est en projet pour l'année scolaire 2020-2021.

4.1.2 Formation aux gestes et soins d'urgence

En référence à la réglementation et en adéquation avec le projet sur la simulation, les étudiants infirmiers obtiennent une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence. L'institut s'est équipé du matériel nécessaire et a signé une convention avec le CESU 95.

4.2 Projet arithmétique

Chaque année, nous constatons chez 50% des étudiants des difficultés dans le raisonnement mathématique et arithmétique pouvant avoir un impact sur la sécurité des patients pris en charge lors de l'administration des thérapeutiques.

L'équipe pédagogique a décidé de mettre en place en continu sur les 3 années de formation une plus grande personnalisation des apprentissages pour que les étudiants, en fin de formation, maîtrisent les compétences requises liées à la pratique infirmière en matière d'administration des thérapeutiques.

4.3 Posture professionnelle

La posture, c'est la manière dont le positionnement agit dans l'interaction avec d'autres. Elle peut donc être différente d'une situation à une autre, en fonction des circonstances. Pour Paul, « la posture d'accompagnement suppose ajustement et adaptation à la singularité de chacun, accueilli en tant que personne. Elle suppose une compétence à passer d'un registre à un autre. [...] Par la posture s'incarnent les valeurs d'un professionnel en relation à autrui »¹³.

La posture fait donc intervenir les valeurs professionnelles et personnelles du soignant. Si les valeurs personnelles peuvent être un prérequis au choix de cet exercice professionnel, les valeurs professionnelles dominantes que sont le respect, l'empathie, la tolérance, l'écoute... sont véhiculées par les professionnels, soignants et formateurs. Le projet pédagogique vise à former des professionnels incarnant ces valeurs et à aider l'étudiant/l'élève à devenir acteur de sa formation dans un climat de confiance mutuelle et de respect de l'autre au travers d'un accompagnement spécifique et personnalisé.

Au vu des difficultés des étudiants à élaborer et à argumenter leurs objectifs, leur bilan de stage intermédiaire, leur évaluation de fin de stage et à remplir leur port folio en coordination avec les professionnels qui les encadrent, un projet s'échelonnant sur l'ensemble du cursus de formation a été mis en place. Il vise à la construction professionnelle au travers des périodes d'apprentissage clinique en faisant se questionner l'étudiant/l'élève, à chaque fin de stage, sur son évolution, ses progressions, ses manques, en exposant les situations de soins vécues, en argumentant son positionnement, afin qu'il soit en mesure de porter une autoévaluation la plus fiable possible sur ses acquis et, ainsi, élaborer de nouveaux objectifs de stage et de développer ses capacités de communication et d'argumentation.

13 Paul M., L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 153.

L'intention pédagogique est de mettre en œuvre des actions de formation en valorisant les ressources formatives de l'expérience et les acquis de l'étudiant.

4.4 Sciences infirmières

Qu'est-ce qu'une science? : « *Ensemble de connaissances organisées comportant des résultats de recherche, des théories confirmées, des principes scientifiques et des lois* »¹⁴.

L'intégration des sciences infirmières dans l'enseignement des disciplines est à développer. En effet, il nous semble important d'utiliser les théories de soins infirmiers pour donner des mots à ce que les infirmières font de mieux depuis longtemps et les encourager à faire consciemment ce qu'elles font déjà intuitivement.

Par ailleurs, les situations de soins sont de plus en plus complexes et nécessitent de mobiliser les compétences de différents professionnels dans des environnements variés. Aucune discipline ne peut gérer seule les situations de soins dans leur totalité.

Les formateurs vont promouvoir les interventions infirmières dont l'efficacité a été établie au cours de travaux s'appuyant sur une démarche scientifique rigoureuse en utilisant les théories de soins. L'équipe pédagogique a fait le choix d'utiliser la théorie de l'Auto soins (Orem), du Caring (Watson) et la théorie intermédiaire de la gestion des symptômes pour comprendre les phénomènes présents dans les situations de soins et guider les actions infirmières.

4.5 Service Sanitaire

Selon l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé et Décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé :

« Le service sanitaire contribue à la promotion de la santé, notamment à la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie. Il répond aux enjeux de santé publique de promotion des comportements favorables à la santé et contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Il permet la formation des futurs professionnels de santé et renforce leur sensibilisation à ces enjeux en assurant leur maîtrise des connaissances et compétences nécessaires ».

Pour veiller à faciliter la mise en œuvre de l'inter-professionnalité et de la pluridisciplinarité dans la réalisation des actions du service sanitaire, ces actions devront être menées conjointement avec les étudiants de 3^e année de médecine de la faculté de médecine Paris Diderot. Pour ce faire, des travaux dirigés sur des thématiques d'actualités en santé sont animés par les formateurs de l'IFSI auprès de groupes constitués d'étudiants en médecine et en soins infirmiers.

Des actions de prévention et de promotion de la santé (addictions, nutrition, activité physique...) auprès de publics divers (écoles, Universités, EHPAD, entreprises, lieux de privation de liberté, établissements médico-sociaux etc.) font suite à ces enseignements.

4.6 Projet de formation au virage ambulatoire

La stratégie nationale de santé 2018-2022 comporte 4 axes dont celui de « *garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge au bénéfice de la population* »¹⁵ au sein

14 Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives. 2^e édition. QUEBEC: Chenelière Education; 2010.

15 Stratégie nationale de santé 2018-2022, Ministère des solidarités et de la santé, p. 8

duquel elle détermine des domaines d'action déclinés en objectifs nationaux d'amélioration de la santé et de la protection sociale.

Selon celle-ci, « *La chronicisation des pathologies, le développement des poly pathologies mais aussi les progrès technologiques et médicaux nécessitent de mettre en place une organisation des soins moins centrée sur l'hôpital, pour accompagner le virage ambulatoire et favoriser la prise en charge des soins en ville.* »¹⁶

Pour assurer cette prise en charge, les étudiants seront formés sur le plan théorique à développer une capacité d'observation et d'analyse rapide et efficace, une grande réactivité face aux imprévus et la gestion du stress, une prise d'initiatives dans le champ de ses compétences professionnelles, et des capacités d'anticipation.

L'apprentissage clinique devra être équilibré entre les structures de ville et d'hôpital afin de développer les compétences nécessaires à la prise en charge en ambulatoire dans l'ensemble des secteurs de soins. Une attention particulière sera portée sur l'encadrement des stagiaires en renforçant la formation des tuteurs.

5 DISPOSITIF D'ÉVALUATION

5.1 Évaluation de l'acquisition des compétences visées

L'acquisition des compétences est évaluée à partir du portfolio et des appréciations de stage, mais également au cours des suivis pédagogiques qui peuvent être individuels ou collectifs. (Cf. Annexe VI) Chaque semestre, le dispositif de formation est évalué avec chaque promotion pour définir les réajustements.

5.1.1 Modalités d'évaluation

Les évaluations sont élaborées en référence à la réglementation. Pour les UE coordonnées par l'université, il a été décidé que les évaluations seraient généralement d'une durée d'une heure : $\frac{3}{4}$ d'heure correspondant aux enseignements universitaires et $\frac{1}{4}$ d'heure aux travaux dirigés.

5.1.2 Dispositifs de régulation

- Comité de lecture au sein de l'institut

Les évaluations construites au sein de l'IFSI (partie travaux dirigés des domaines 1 et 2 et unités d'enseignement des domaines 3, 4, 5, 6) sont validées par un comité de lecture constitué du directeur ou de son adjoint, du formateur responsable de l'UE et d'au moins un autre formateur.

Les critères à respecter pour valider une évaluation ont fait l'objet de réunions pédagogiques sur ce thème.

- Commission d'enseignement au sein de l'université

Les évaluations dont l'enseignement est coordonné par l'université sont communes aux dix IFSI partenaires. Elles sont co-construites avec les coordonnateurs universitaires d'UE, le directeur référent et les formateurs responsables de ces UE.

Elles sont ensuite validées au sein d'une commission d'enseignement à laquelle participent des universitaires, des directeurs et des formateurs d'IFSI.

¹⁶ Ibid, p. 43

Le règlement intérieur intégré dans le livret d'accueil des étudiants précise les règles à respecter au cours des évaluations.

5.2 Dispositif d'évaluation post formation

L'étude de satisfaction dans les trois ans qui suivent la première prise de poste sera travaillée dans le cadre d'une démarche qualité. La satisfaction des apprenants et des employeurs sera recherchée.

Actuellement nous ne recueillons que les informations liées à la prise du premier poste à la sortie du diplôme d'État.

6 DÉMARCHE QUALITÉ DE LA FORMATION

Depuis 2010, l'IFSI s'est engagé dans une démarche qualité. Une première phase concerne le classement et la traçabilité des données administratives et pédagogiques. L'ensemble de l'équipe a suivi une formation et poursuit ce travail d'organisation.

Une deuxième étape a débuté en 2014 avec la mise en place d'un comité de pilotage pour identifier les forces et les faiblesses du projet de formation et proposer des axes d'amélioration. Un manuel qualité décline l'organisation, le système management qualité, la cartographie des processus. Les processus stratégiques ont été élaborés. Ce manuel est révisé annuellement.

Un questionnaire anonyme de satisfaction en ligne, portant sur l'accueil et le déroulement du stage est adressé à chaque étudiant au terme de chacun de celui-ci. Les résultats sont ensuite communiqués annuellement aux services et aux établissements, permettant ainsi de faire évoluer les pratiques.

Un bilan de satisfaction des enseignements est organisé chaque semestre. Corrélé à l'analyse des résultats aux évaluations, il permet le réajustement de l'ingénierie pédagogique.

7 INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

L'organisation pédagogique des unités d'enseignement est définie chaque année en référence à la réglementation, et en prenant en compte les intentions pédagogiques déclinées par semestre et présentées aux étudiants. Elle prend également en compte la progression en stage. (Cf. Annexe VII)

8 PRESTATIONS OFFERTES À LA VIE ETUDIANTE

Ces prestations sont détaillées dans le livret d'accueil. Elles intègrent les possibilités d'aides financières. (Cf. document joint)

9 ANNEXES

Groupe d'Analyse de la Pratique Professionnelle	I
Référent des compétences et des unités d'enseignement.....	II
Organisation d'année.....	III
Procédure de recherche stage extérieur	IV
Référent de Stage.....	V
Formateur Référent de Suivi Pédagogique	VI
Objectifs globaux par année de formation	VII

A N N E X E I

**Groupe d'Analyse de la Pratique
Professionnelle**

ANNEE 2021-2022	IFSI C.Claudel
LES GROUPES D'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN FORMATION IDE	Février 2020
	A. Millot

INTENTIONS PEDAGOGIQUES :

- Initier l'ESI à une pratique réflexive en mettant à sa disposition un espace de parole.
- Développer ses capacités professionnelles à partir des situations de travail pour appréhender les problématiques complexes du terrain
- Favoriser un épanouissement professionnel et personnel en développant l'affirmation de soi et la construction d'une identité professionnelle.
- Mettre à distance les situations complexes vécues en stage en verbalisant les affects pour aider l'ESI à s'engager professionnellement

OBJECTIFS :

- S'approprier une attitude réflexive en explicitant et en interprétant sa pratique.
- S'impliquer dans l'échange avec ses pairs en développant des capacités à communiquer.
- Modifier son regard sur les situations professionnelles, sur l'image de soi en vue d'un développement personnel et professionnel.
- Connaître le fonctionnement de sa propre pensée et ce à des fins d'acquisitions transférables à d'autres situations.

ROLE DE L'ANIMATEUR :

- Fait respecter le cadre méthodologique tout au long du TD
- Régule les temps de parole.
- Aide à la conceptualisation des situations rapportées. Il identifie un discours énoncé en généralité

PRINCIPES PEDAGOGIQUES :

- TD de 2h, à programmer à chaque retour de stage.
- Attitude de non jugement, d'écoute bienveillante, de relation de confiance et de coopération au travail commun.
- Tout ce qui est dit est confidentiel : Chaque membre du groupe s'engage à ne pas parler de ce qui a été dit en dehors du groupe.
- Animation par un psychologue ou un Cadre de santé formateur formé à l'animation d'un groupe d'analyse de la pratique professionnelle
- Entre 6 et 8 étudiants par groupe : la composition du groupe reste si possible, identique tout au long de la formation avec le même animateur.

A N N E X E I I

Référent d'Unité d'Enseignement

REFERENT DES COMPETENCES ET DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

LES COMPETENCES ET UNITES D'ENSEIGNEMENT SONT INDISSOCIABLES

Le formateur est un acteur incontournable dans la formation en soins infirmiers de par son expérience professionnelle de soignant, sa connaissance du métier et du contexte hospitalier ou extra hospitalier associés à ses compétences pédagogiques.

Il participe à l'élaboration du projet pédagogique de l'institut de formation.

Au travers d'analyses de situations problèmes permettant aux étudiants d'exercer leur capacité de recherche, de raisonnement et de transférabilité à d'autres situations, le formateur aide l'étudiant à construire son identité professionnelle.

Pour favoriser l'approche par compétence, le formateur référent d'une unité d'enseignement (UE) monte le dispositif de formation sur les 3 ans en tenant compte de l'ensemble des UE concernées par compétence.

Les UE d'intégration de semestre sont gérées au sein de chaque équipe d'année.

La coordinatrice pédagogique (CP) assure la cohérence de l'ingénierie de formation pour les compétences et l'ensemble des UE.

OBJECTIFS

- Construire de manière coordonnée le programme permettant l'acquisition des savoirs théoriques et pratiques sur l'ensemble des semestres concernés, en lien avec les contenus d'autres UE le cas échéant et en collaboration avec les responsables des compétences.
- Participer à la construction de l'UE avec le référent universitaire et les formateurs des autres IFSI.
- Etablir les liens avec les UE d'intégration.
- Garantir la cohérence des choix pédagogiques par rapport au référentiel de formation et au projet pédagogique.
- Garantir le respect du calendrier de validation de l'UE.
- Construire l'évaluation.
- Etre responsable de l'ingénierie pédagogique des compétences et UE :
 - définition des objectifs
 - description des contenus
 - choix des méthodes pédagogiques
 - planification
 - élaboration des évaluations
 - évaluation du dispositif de formation

MOYENS

Le formateur référent d'UE

- Développe ses connaissances en lien avec les enseignements universitaires.
- Explicite les liens entre les différentes UE, les compétences visées.
- Participe aux réunions organisées par la CP et/ou l'université et/ou les IFSI avec les autres responsables d'UE et de compétences en fonction de l'avancée des projets.
- Planifie et anime les réunions du groupe de travail avec l'ensemble des formateurs concernés, en assure les comptes rendus et leur diffusion à l'ensemble de l'équipe.
- Coordonne la programmation des différents intervenants avec les responsables des autres UE du semestre.
- Effectue le bilan semestriel du déroulement de l'UE et de sa validation et propose des mesures de réajustement si nécessaire à l'ensemble des partenaires intra ou extra IFSI.
- Se présente comme l'interlocuteur privilégié des intervenants (extérieurs et internes à l'IFSI).

EVALUATION DU DISPOSITIF

- L'UE est construite sur l'ensemble des semestres.
- Les interventions et validations sont programmées et effectives.
- Les comptes rendus du travail sont diffusés.
- Les bilans et les réajustements sont réalisés.

ANNEXE III

Organisation Année

A N N E X E I V

Procédure de Recherche stage extérieur

ANNEE 2021-2022	IFSI C.Claudel
RECHERCHE DE STAGE PAR LES ESI DE 3° ANNEE	Mai 2020
	A.Millot

L'étudiant de 3^oannée, est autorisé à effectuer des recherches pour le stage du semestre 6 en lien avec son projet professionnel. Cette procédure est élaborée pour aider l'étudiant à formaliser la recherche de terrains de stage extérieurs à ceux proposés par l'IFSI.

C'est seulement après étude de la faisabilité, de la pertinence de la demande au regard du parcours professionnel de l'étudiant et de l'offre de formation du stage, que la décision est prise par l'équipe pédagogique. Il est donc indispensable de suivre la procédure indiquée et de fournir les documents ci-dessous dans leur totalité une fois tous réunis. Ils sont à remettre à la Coordinatrice Pédagogique, responsable des stages (murielle.supper@ch-argenteuil.fr ; 01.34.23.23.14) ou aux formateurs de la promotion de 3^oannée.

AVANT LA RECHERCHE : DOCUMENTS A FOURNIR à L'IFSI :

- **Une lettre de motivation pour le type de stage demandé**, adressée à la Direction des Soins, dans laquelle l'étudiant explique son choix d'établissement et le type de service retenu (projet professionnel, personnel en lien avec le mémoire de fin de formation...). Cette démarche nécessite de rechercher préalablement des renseignements sur l'établissement de santé souhaité (livret d'accueil, charte d'encadrement, l'IFSI auquel il est rattaché...)
- **Un Curriculum Vitae (C.V)** où sont notés les diplômes obtenus, les expériences professionnelles et les stages effectués pendant la formation ainsi que les coordonnées personnelles du stagiaire.
- **Des objectifs de stage**. Ils sont élaborés par l'étudiant et joints à la lettre de demande. En regard du CV, les objectifs permettent de comprendre ce que l'étudiant cherche à acquérir ou à développer comme compétences professionnelles (relationnelles, techniques, organisationnelles...) et les résultats attendus en fin de stage

APRES ACCORD DE LA DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT : DOCUMENTS A FOURNIR :

- **Une photocopie de la lettre d'accord de stage** écrite par le responsable des stagiaires de l'établissement de Santé où le stage devra être effectué (ou mail adressé à l'IFSI).
- **Le livret d'accueil, le projet d'encadrement et la charte d'encadrement** si ils existent.
- **Pour le courrier, l'IFSI doit avoir les informations administratives suivantes :**
 - Adresse postale, mail et téléphone de l'Etablissement
 - Nom et fonction de la personne à qui la convention doit être adressée
 - Nom du service, nom et fonction de la personne à qui le courrier de mise en stage doit être adressé.
 - Nom du tuteur de l'étudiant.

Important : Une suite favorable donnée par l'établissement de santé, ne constitue en aucun cas une affectation définitive. La décision d'accorder ce stage appartient à l'équipe pédagogique.

ANNEXE V
Formateur référent de stage

Un formateur référent est désigné pour chacun des stages où les étudiants et élèves sont formés.

Le référent de stage se définit par pôle sur le CHA, et par structure géographique pour l'extérieur.

Connu des professionnels et de l'étudiant, il est leur contact privilégié.

Le formateur tient compte du contexte dans lequel se déroule le stage et des spécificités inhérentes au pôle et/ou à la spécialité pour organiser l'encadrement.

Au minimum, le formateur référent du stage rencontre l'étudiant ou élève une fois par période de stage. Ces rencontres peuvent être augmentées en fonction des demandes et des besoins des différents partenaires.

Il est préférable qu'il possède une connaissance actualisée des caractéristiques du service, de son fonctionnement, de ses particularités et des outils support de l'encadrement.

Il met à disposition le livret d'accueil s'il existe et fixe un rendez-vous en accord avec le stagiaire et le tuteur de stage.

L'encadrement en stage est l'occasion pour le formateur référent de faire un bilan sur la progression de l'étudiant/élève au niveau de son intégration dans l'équipe, sur l'acquisition des compétences, des gestes et techniques et dans la réalisation des activités de soins.

Pour des raisons de faisabilité et de disponibilité, il **peut ou non regrouper les étudiants** qu'il accompagne.

➤ **AVEC LE PERSONNEL D'ENCADREMENT :**

- Il assure un partenariat avec la structure d'accueil en collaboration avec la coordinatrice pédagogique.
- Il poursuit l'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de la formation clinique des étudiants.
- Il aide le service à identifier les situations de soins prévalentes au regard de chacune des compétences et du niveau de formation de l'étudiant et de l'élève.
- Il communique avec le tuteur et maître de stage sur le parcours qualifiant.
- Il organise des rencontres avec les étudiants, élèves et les professionnels sur les lieux de stage et des rencontres à l'IFSI-IFAS pour les stagiaires de nuit.
- Il régule les difficultés éventuelles que peuvent rencontrer à la fois le stagiaire et l'équipe de professionnels durant le stage.
- Il réalise un bilan de satisfaction avec l'équipe et propose si besoin des mesures de réajustement.
- Si le stagiaire nécessite un suivi particulier, il en est informé et en assure sa mise en œuvre et sa traçabilité.

➤ **AVEC LE STAGIAIRE :**

- Il aide à formuler ou réajuste les objectifs de stage. Fait le bilan des activités réalisées.
- En fonction de son niveau d'apprentissage, l'étudiant/élève présente au formateur référent les personnes soignées prises en charge, argumente leurs projets de soins et la planification des interventions correspondantes.
- Il guide le stagiaire dans sa démarche d'apprentissage en fonction des objectifs, des acquisitions et des évaluations de stage.
- Il propose d'approfondir l'analyse d'une situation de soins écrite dans le portfolio en tenant compte des observations du tuteur.
- Il exploite les situations professionnelles rencontrées dans une logique de construction de compétences afin de développer une posture réflexive chez l'étudiant/élève et de lui permettre ultérieurement de transposer ses nouveaux savoirs d'actions dans d'autres situations professionnelles.
- Il guide les recherches de l'ESI nécessaires à la réalisation des travaux demandés par l'Institut

- A la demande de l'étudiant/élève, il transmet toute information qu'il juge utile au destinataire concerné (formateur référent de suivi, coordinatrice pédagogique, directeur...)
- Dans le cas d'une ouverture récente de la structure, il fait un bilan avec les étudiants sur le déroulement du stage.

Pour assurer la continuité du suivi pédagogique de l'étudiant, le formateur référent de stage **doit transmettre par écrit sur le document informatique de l'IFSI une synthèse de son encadrement en stage**. Il notera les éléments significatifs à partir de ses propres observations et celles des soignants grâce aux outils de traçabilité mis en œuvre par le service pour l'accueil des stagiaires.

A N N E X E VI

Formateur Référent de Suivi

Pédagogique

FORMATEUR REFERENT DU SUIVI PEDAGOGIQUE

Le formateur référent pédagogique est responsable d'un groupe d'étudiants. Il assure le suivi pédagogique des étudiants de manière individuelle ou collective.

OBJECTIF

Accompagner l'étudiant en soins infirmiers (ESI) dans l'évolution de son projet professionnel et de son développement personnel.

MOYENS

A L'IFSI

Le formateur référent pédagogique

- Accompagne l'ESI en ciblant ses modalités d'apprentissage et ses éventuelles difficultés
- Réalise un suivi pédagogique individuel ou collectif à chaque fin de semestre afin de faire le point sur les acquisitions de l'étudiant en terme de compétences, d'activités pour définir des objectifs de progression.
- Guide l'ESI vers un processus d'autoévaluation en regard des attentes de la formation et des objectifs prioritaires et le conseille dans la formulation d'objectifs de progression.
- Organise un suivi individuel à la demande de l'étudiant.
- Repère l'étudiant présentant des difficultés d'apprentissage afin qu'il puisse bénéficier de soutien sous forme de mise à niveau ou de consolidation.
- Propose à la Commission d'Attribution des Crédits de formation, la validation du stage suite à l'analyse du portfolio, de la feuille de stage et des analyses de pratique.
- Trace les différents entretiens dans le dossier scolaire de l'étudiant.

EN STAGE

Le formateur référent pédagogique

- Organise le cursus de stage de l'étudiant afin que son apprentissage soit cohérent avec la réglementation, son niveau d'acquisition et son projet professionnel.
- Tient compte des spécificités des services dans l'organisation du parcours de stage de l'étudiant pour diversifier ses expériences.
- Réalise une préparation au stage par groupe référent d'étudiants et informe des modalités de stage

EVALUATION

- Chaque étudiant a un parcours de formation individualisé
- L'étudiant en difficulté progresse au travers des ateliers de soutien
- Chaque suivi est noté dans le dossier scolaire de l'étudiant

ANNEXE VII

**Objectifs globaux par année de
formation**

OBJECTIFS Résultats attendus en stage	COMPETENCES PRIORITAIREMENT CIBLEES	CONTENUS DES UNITES D'ENSEIGNEMENT ABORDEES
<p>Prendre en charge 2 à 4 personnes soignées en s'intégrant au sein d'une équipe soignante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un projet de soins en analysant leurs situations cliniques et en fonction des besoins des personnes soignées • Organiser ses activités sur un outil de planification • Mettre en œuvre des activités de soins infirmiers en mobilisant les ressources de la personne soignée pour maintenir ou restaurer son autonomie dans le respect de la législation, des règles d'hygiène et de sécurité. • Transmettre par oral et par écrit les informations permettant d'assurer la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences professionnelles chez les acteurs de santé intervenants auprès des personnes soignées <p>Mettre en œuvre une communication adaptée avec la personne soignée Analyser les situations professionnelles vécues en stage pour développer ses compétences</p>	<p>En S1 Compétence 1 : « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier » Compétence 3 : « Accompagnement d'une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens » Compétence 4 : « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique » Compétence 6 : « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »</p> <p>En S2 Compétence 1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier » Compétence 2 : « concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » Compétence 4 : « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique » Compétence 6 : « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »</p>	<p>UE 1.1 « Psychologie, sociologie, anthropologie » : Développement de l'être humain. UE 1.3 « Législation, éthique, déontologie » : Secret professionnel, Responsabilité UE 2.1 « Biologie fondamentale » : Homéostasie et mécanisme des décompensations pathologiques UE 2.2 « Cycles de la vie et grandes fonctions » : Fonctionnement du corps humain UE 2.4 « Processus traumatiques » : Prise en charge d'une personne victime d'un traumatisme UE 2.10 « Infectiologie, hygiène » : Principes d'hygiène, Mécanismes infectieux UE 2.11 « Pharmacologie et thérapeutiques » : Les thérapeutiques et leurs conséquences UE 3.1 « Raisonement et démarche clinique infirmière » : Recueil d'informations et Analyse de situation clinique. UE 4.1 « Soins de confort et de bien-être » : Développer une attention à la personne soignée lors des soins d'hygiène et dans les activités de la vie quotidienne. UE 6.1 « Méthodes de travail » : Travail de groupe. Utiliser l'outil informatique. UE 6.2 « Anglais » : Niveau d'anglais, Apprentissage du vocabulaire professionnel UE 5.1 « Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens » : Mobiliser les connaissances acquises en analyse et diagnostic clinique.</p> <p>UE 1.1 « Psychologie, sociologie, anthropologie » Définitions, Précarité, la relation soignant/soigné UE 1.2 « Santé publique et économie de la santé » : Organisation et Financement de la santé UE 2.3 « Santé, maladie, handicap, accidents de la vie » : Maladie chronique handicapante et douleur chronique. UE 2.6 « Processus psychopathologiques » : Troubles du comportement. Soins en santé mentale UE 3.1 « Raisonement et démarche clinique infirmière » : recueil et classement des données, analyse de situations cliniques. UE 3.2 « Projet de soins infirmier » : Concevoir un projet de des soins dans un contexte de pluri professionnalité UE 4.2 « Soins relationnels » : Les différents modes de communication. UE 4.3 « Soins d'urgences » : AFGSU UE 4.4 « Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical » : Analyse du contenu et suivi des prescriptions. Préparations d'injections avec calcul de dose. UE 4.5 « Soins infirmiers et gestion des risques » : les risques liés aux comportements et à l'environnement. UE 6.2 « Anglais » : Apprentissage du vocabulaire professionnel. Participation orale. UE 5.2 « Evaluation d'une situation clinique » : Mobiliser les connaissances acquises en physiopathologie.</p>

OBJECTIFS Résultats attendus en stage	COMPETENCES PRIORITAIREMENT CIBLEES	CONTENUS DES UNITES D'ENSEIGNEMENT ABORDEES
<p>Prendre en charge un groupe de personnes soignées (4 – 6) en s'intégrant au sein d'une équipe pluri professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des projets de soins en mettant en œuvre un raisonnement et un jugement clinique pour établir un diagnostic de la situation clinique. • Réaliser et planifier les activités infirmières en collaborant avec l'Aide-Soignant et avec les autres acteurs de santé. • Effectuer des transmissions écrites et orales nécessaires à la continuité des soins. • Contribuer au diagnostic en assurant une surveillance clinique et le suivi des thérapeutiques avec habilité • Mettre en œuvre un projet d'éducation thérapeutique en expliquant le sens des prescriptions médicales et des traitements • Présenter de manière synthétique le groupe de patients pris en charge <p>Développer sa dextérité dans la réalisation des techniques de soins en respectant le patient dans son intimité et sa vie privée.</p> <p>Développer ses capacités relationnelles en établissant et en entretenant une relation de confiance avec le patient.</p> <p>S'initier à l'encadrement d'un stagiaire en formation en transférant son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires en formation.</p> <p>Construire son positionnement et son autonomie professionnelle auprès des différents professionnels dans leur champ de compétences.</p> <p>Service sanitaire : projet spécifique sur le site intranet de l'IFSI.</p>	<p>En S3</p> <p>Compétence 2 : « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »</p> <p>Compétence 4 : « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »</p> <p>Compétence 5 : « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »</p> <p>Compétence 6 : « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »</p> <p>Compétence 9 : « Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle »</p> <p>En S4</p> <p>Compétence 4 : « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »</p> <p>Compétence 5 : « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »</p> <p>Compétence 7 : « Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle »</p> <p>Compétence 8 : « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »</p> <p>Compétence 10 : « Informer et former des professionnels et des personnes en formation »</p>	<p>UE 1.2 « Santé publique et économie de la santé » : Politiques de santé et leurs financements</p> <p>UE 2.5 « Processus inflammatoire et infectieux » : Immunologie et pathologies infectieuses</p> <p>UE 2.8 « Processus obstructifs » : Anatomie et physiologie cardiovasculaires, du système nerveux, digestif et rénal. Pathologies associées</p> <p>UE 2.11 « Pharmacologie et thérapeutiques » : Familles thérapeutiques et interactions médicamenteuses.</p> <p>UE 3.2 « Projets de soins infirmiers » : Négociation du projet de soins avec le patient et en inter professionnalité</p> <p>UE 3.3. « Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité » : Réseaux de soins et compétences des professionnels de santé</p> <p>UE 4.6. « Soins éducatifs et préventifs »</p> <p>UE 4.2. « Soins relationnels » : La relation d'aide, la relation soignant / soigné face à un patient en crise</p> <p>UE 5.3. « Communication et conduite de projet » : analyse d'une situation relationnelle.</p> <p>UE 6.2. « Anglais » : Connaissance du vocabulaire professionnel courant.</p> <p>UE 1.3 « Législation, éthique et déontologie » : Démarche éthique et méthodologie du raisonnement</p> <p>UE 2.7 « Défaillance organique et processus dégénératifs » : Dégénérescence des organes et déficits des sens</p> <p>UE 3.4 « Initiation à la démarche de recherche » : Analyse des articles de recherche. Méthodologie pour résumer un article de recherche.</p> <p>UE 3.5. « Encadrement des professionnels de soin ». : La fonction d'encadrement et de formation</p> <p>UE 4.3 « Soins d'urgence » : L'organisation sanitaire de l'urgence et rôle des différents intervenants</p> <p>UE 4.4 « Thérapeutique et contribution au diagnostic médical » : La transfusion sanguine</p> <p>UE 4.5 « Soins infirmiers et gestion des risques » : Gestion des risques et analyse critique</p> <p>UE 4.6 « Soins éducatifs et préventifs » : La démarche d'éducation thérapeutique en interdisciplinarité.</p> <p>UE 5.4. « Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires » : Construction d'une démarche éducative sur le terrain.</p> <p>UE 6.2. « Anglais » : Traduction en français d'un article professionnel</p>

OBJECTIFS Résultats attendus en stage	COMPETENCES PRIORITAIREMENT CIBLEES	CONTENUS DES UNITES D'ENSEIGNEMENT ABORDEES
<p>Prendre en charge un secteur de soin à l'identique de l'infirmière de la structure.</p> <p>Mettre en œuvre des activités de soins infirmiers curatifs, préventifs, palliatifs, auprès d'un groupe de patients en développant son autonomie, dans une approche pluridisciplinaire et/ou interdisciplinaire.</p> <p>Lors de situations de soins complexes, s'intégrer dans les filières et réseaux de soins en accompagnant le patient et son entourage</p> <p>Développer ses ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habilité gestuelle et en capacités relationnelles.</p> <p>Développer une éthique professionnelle pour prendre des décisions éclairées et agir avec responsabilité dans le champ de sa fonction</p> <p>Développer des capacités de réflexion en vue d'une professionnalisation en référence à des travaux de recherche publiés en français et en anglais</p> <p>Se connaître, prendre soin de soi afin de prendre soin des autres en identifiant les stratégies de réajustement individuelles et collectives</p> <p>Actualiser ses connaissances tout au long de sa vie professionnelle</p> <p>S'auto évaluer et préparer son projet professionnel</p>	<p>En S5</p> <p>Compétence 4 : « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »</p> <p>Compétence 6 : « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »</p> <p>Compétence 9 : « Organiser et coordonner des interventions soignantes »</p>	<p>UE 4.4 « Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical » (suite S2, S4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de soins infirmiers - Mise en œuvre de PM complexes <p>UE 4.7 « Soins palliatifs et fin de vie »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les spécificités des PEC palliatives dans les services non spécialisés - Repérer les notions de PEC globale (patient, proches, pluridisciplinarité) - Plan national – Mode de prise en charge graduée <p>UE 2.9 « Processus tumoraux »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche globale de la pathologie cancéreuse et des thérapeutiques associées - Plan national – Consultation d'annonce <p>UE 2.6 « Processus psychopathologiques » (suite S2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des pratiques professionnelles pour améliorer la PEC - PEC des maladies chroniques psychiques dans un réseau et en pluridisciplinarité <p>UE 2.11 « Pharmacologie et thérapeutique »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle et responsabilité IDE dans le circuit du médicament (de la PM à l'administration) <p>UE 4.2 « Soins relationnels » (suite S2, S3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du stress professionnel - Posture professionnelle - Communication dans des situations relationnelles complexes <p>UE 3.3 « Rôle IDE, organisation du travail et inter professionnalité » (suite S3) Modalités d'exercice IDE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet professionnel - Collaboration élargie, réseau professionnel - Charge de travail <p>UE 5.5 « Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins »</p> <p>Analyse de situations cliniques complexes</p>

	<p>En S6</p> <p>Compétence 7 : « analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle »</p> <p>Compétence 8 : « rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »</p>	<p>UE 4.8 « Qualité des soins et évaluation des pratiques »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une EPP sur le CHA <p>UE 3.4 « Initiation à la démarche de recherche »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie note de recherche - Guidances individuelles et collectives - La recherche IDE <p>UE 5.6 « Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie MFE <p>Guidances individuelles et collectives</p>	
	<p>En S5 et S6</p>	<p>UE 5.7 « Optionnelle »</p> <p>Approfondissement de la fonction IDE /Réfléchir à son projet professionnel/</p>	<p>UE 6.2 « Anglais »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lectures et recherches professionnelles internationales